



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 50573

Texte de la question

Les chefs d'entreprise sont excédés par la complexité des démarches administratives qui leur sont demandées. En moyenne, un chef d'entreprise consacre annuellement 40 jours à ces tâches totalement improductives. Le Gouvernement a annoncé un programme de simplification administrative avec une division par deux du nombre de lignes sur la fiche de paie et par trente du volume des études statistiques. M. Michel Meylan demande à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat de lui préciser le calendrier et les modalités de mise en œuvre de ces réformes attendues par les chefs d'entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50573

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Ministère attributaire : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1856